

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 65 (1977)

Heft: 4

Artikel: Vaud

Autor: Chappuis, Simone

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-274839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'un canton à l'autre

Vaud

Hôteliers lausannois : une première présidente

Pour la première fois en Suisse, une femme a été désignée présidente d'une section de la Société des Hôteliers. Bizarre coïncidence, la nouvelle est tombée le jour-même où la dernière édition de Femmes Suisses titrait : « Femmes chefs d'entreprise : interdit aux mères de famille ». Or Janine Rolaz, la nouvelle présidente de la SH de Lausanne-Ouchy, est mariée, mère d'une fille et elle dirige un grand hôtel des rives du lac. Nous nous sommes précipitées chez elle : démentirait-elle nos dires ? mais non. Elle avait parfaitement saisi le sens de ce titre-choc et y souscrivait totalement. Elle partage l'idée que lorsqu'on cumule la fonction de mère de famille et un poste à grande responsabilité c'est pratiquement toujours grâce à un cours de circonstances exceptionnelles. A des privilèges quoi !

Les privilèges de Janine Rolaz ? Elle est elle-même fille d'hôteliers. Elle a acquis une excellente formation commerciale. Mais surtout elle partage la responsabilité de la direction de son établissement avec sa sœur et sa mère. Ce qui ne suffit pourtant pas à justifier sa flatteuse nomination. Ne nous y trompons pas : au même titre qu'un homme, une femme n'est investie d'importantes fonctions que si elle paie de sa personne. Janine Rolaz a donc le sens de l'engagement, du « service qu'il faut rendre du moment qu'on en est capable ». Depuis longtemps elle représente la SHLO auprès de l'orientation professionnelle, de l'association cantonale des hôteliers, du guide suisse des hôtels, de l'office du tourisme et des autorités locales. Dans son comité lausannois, elle siège depuis 1972 aux côtés d'une seule autre femme parmi une cinquantaine d'hommes. Nomination sans problème que celle qui vient de la faire présidente ? Pas tout à fait quand même. Certes la majorité de ses collègues a appuyé à fond sa candidature. Quelques-uns ont hésité pourtant, non pas pour des raisons de capacités personnelles — incontestées — mais « par crainte que je ne fasse pas le poids face aux autorités quand il s'agira de défendre nos intérêts... ».

L'argument est intéressant. Il manquait à notre précédente réflexion sur le sujet. Il signifie que dans notre société la réussite appartient à celui qui sait s'imposer en employant la manière forte : coups de gueule, loi de la jungle ou du moins inébranlable fermeté ! Or Janine Rolaz préconise plutôt qu'on use de souplesse, de diplomatie, d'attention aux autres.

Réalise-t-on bien qu'une telle attitude dans les affaires, exempte d'agressivité, pourrait changer la face du monde si tous les « chefs » — hommes ou femmes — l'adoptaient ?

Gabrielle Widmer

Journée des femmes vaudoises

Cette « journée » — et c'était la 46e — est organisée chaque année par le Centre de liaison des associations féminines vaudoises. Depuis quelques années, la présidente Françoise CHAMPOUD, cherche à faire participer plus activement l'une des associations membres du Centre en l'intéressant à l'organisation de la journée, ainsi qu'au choix des thèmes de discussion : c'était au tour des Paysannes Vaudoises. Elles choisirent de nous présenter leur vie et leurs problèmes, le matin, par la conférence d'un écrivain-paysan Claude Michelet, et l'après-midi, par un débat : « Ville et campagne face aux relations humaines et sociales ».

Claude Michelet, propriétaire terrien à Marcellac, près de Brive-la-Gaillarde en Corrèze, raconta tout simplement comment le citadin qu'il était, décida de faire ses études dans une école d'agriculture et d'exploiter ensuite un mini-domaine qui lui venait de ses grands-parents. Débuts difficiles et travail dur accompli au côté de sa femme, de souche paysanne, elle. Maintenant, le domaine s'est un peu agrandi, la famille aussi, et Claude Michelet partage son temps entre l'élevage de bovins et l'écriture : d'abord comme éditeur dans un journal agricole, aujourd'hui comme romancier. Son dernier roman : « J'ai choisi la terre » (Laffont).

Le débat réunissait M. Ernest Jacard, secrétaire général du Département de la prévoyance sociale et des assurances, Mmes Yvonne Bastardot, paysanne et responsable du Service lausannois d'aide familiale, Georgette Mottier, institutrice et paysanne de la montagne, et l'écrivain Claude Michelet. Le débat devait être présidé par Mme Gertrude Girard-Montet, Conseillère nationale, mais l'ordre du jour aux Chambres fédérales la retint à Berne et elle fut remplacée par Suzy Cornaz, députée. Après une description des institutions en place — soit, celles qui dépendent du Département, et celles qui sont organisées par des groupements privés —, les participants parlèrent des problèmes de ces institutions. Puis l'on parla des contacts ville-campagne ou ville-montagne, des dangers d'un certain antagonisme dû aux différences de mode d'existence, et l'on rechercha comment l'on pourrait maintenir ou créer des rapports harmonieux entre ces groupements humains : diverses solutions furent signalées, elles existent souvent déjà, mais doivent être développées : les échanges d'enfants, enfants des villes qui vont passer leurs vacances dans des familles paysannes, enfants de la campagne qui étudient en ville et qui sont reçus dans des familles citadines ; échange de correspondance aussi entre classes, qui aboutit à des

visites. Travail des adolescents à la campagne, des adresses existent, il suffit de se renseigner au Centre vaudois d'aide à la jeunesse ou à la Chambre vaudoise d'agriculture. Tourisme rural : nouvelle formule pour ses vacances, une semaine à la ferme ou plus : le Service romand de vulgarisation agricole a toute une série d'adresses en Suisse romande et au Tessin. La conclusion du débat, c'est Mme Bastardot qui l'amena : faisant allusion à la Fête des vigneronniers qui nous réunira cet été, elle souhaite que l'hommage à la terre ne dure pas que le temps d'une fête.

Disons pour terminer, que l'assistance était très nombreuse, que le Conseil d'Etat s'était fait représenter par M. André Desgraz, chef de service au Département de l'agriculture, que la Chambre vaudoise d'agriculture était représentée par son président, M. Robert Sauty, et son directeur, et que l'Alliance de sociétés féminines suisses était là, en la personne de sa présidente Jacqueline Berenstein-Wavre.

Les mères chefs de famille

L'Association lausannoise des Mères chefs de famille tenait le 9 mars dernier, sa première assemblée générale.

On parle beaucoup d'elles depuis quelques mois — et c'est bien ainsi — le service de presse du Cartel romand d'hygiène sociale et morale avait consacré un long article, en décembre, à cette jeune association. De nombreux journaux l'ont repris. On sait l'histoire de l'annonce parue dans un journal fribourgeois, à la suite de l'article en question, annonce qui invitait les femmes se trouvant dans cette situation à écrire à la rédaction : 60 femmes répondirent : un nouveau groupe se constitue. On nous dit qu'en Valais, quelque chose se trame. Les adhésions au groupe vaudois sont de plus en plus nombreuses : les femmes de la région yonnaise qui venaient jusqu'à présent au groupe de Lausanne, songent à se rendre indépendantes.

Célibataires, veuves, divorcées ou séparées, ces femmes doivent faire souvent face à une situation difficile : elles ont les mêmes problèmes, elles se serrent les coudes pour les résoudre. Problèmes d'enfants : que faire, entre midi et 2h., quand on travaille et qu'il n'y a que deux réfectoires scolaires (pour les écoles primaires) dans tout Lausanne ? que faire dans certains quartiers où il n'y a pas de crèches ? Problèmes de travail : manque de qualifications pour les unes, chômage pour les autres, elles sont souvent obligées d'accepter n'importe quel travail. Problèmes financiers : les factures en retard, les pensions alimentaires impayées et malgré cela, les feuilles d'impôts à remplir !

Après la partie statutaire présidée par Mme Mary Ellen Chatwin, MM. Pont et Calame et Mme Cavin, présentèrent le projet de bureau de recouvrement des pensions alimentaires, projet qui devrait être présenté lors de la session d'été du Grand Conseil.

Un grand débat sur la TVA

Le 25 avril, à 20 heures 15, à LA SALLE DES 22 CANTONS (gare CFF), vous pourrez tout savoir, tout demander à propos de la TVA.

Orateurs : Georges-André CHEVALAZ, Conseiller fédéral, Yvette JAGGI, directrice de la Fédération romande des consommatrices et Jean-Christian LAMBELET, professeur à l'Université de Lausanne. (Invitation à tous et à toutes).

Des Vaudoises à l'honneur

Me Marguerite FLORIO, première femme juge au Tribunal cantonal

Jeune avocate lausannoise, Me Florio (sans t : elle porte un nom prédestiné !) a déjà une carrière très riche derrière elle : assistante à la Bibliothèque de droit, pendant ses études, puis à l'Institut de droit comparé, elle soutint une thèse en 1969 sur « La responsabilité des chemins de fer pour la mort et les blessures des voyageurs en trafic international » ; elle enseigne le droit à Madagascar et à Lausanne, avant d'obtenir en 1975 son brevet d'avocate. Me Marguerite Florio vient d'être nommée juge suppléant au Tribunal cantonal, par les députés qui lui ont ac-

cordé, au second tour de scrutin, 80 voix, contre 65 à M. Jacques Meylan.

Maud KRAFFT, adjointe d'un chef de service

Licenciée en sciences sociales et politiques, Maud Krafft, 26 ans, est la première femme à accéder au poste d'adjointe du chef de Service de prévoyance sociale et d'assistance publique. Elle travaille depuis plus de 2 ans dans ce service : on avait d'ailleurs créé un poste d'« Universitaire » pour elle, une réorganisation du service nécessitant un regard neuf. Ses activités étaient celles d'un adjoint au chef de service, il ne lui manquait donc plus que le titre que le Conseil d'Etat vient de lui décerner.

Festival de cinéma suisse à Renens

On nous annonce que du 13 au 27 mai, aura lieu, à Renens un festival de films suisses, sous le titre Les Femmes dans le Cinéma suisse. Les séances auront lieu au Centre de Rencontre et d'Animation (rue de la Source 3), ainsi qu'au cinéma Corso. Des discussions suivront la projection des films. (Programme détaillé dans notre prochain numéro.)

Micheline BOYER, directrice de l'Ecole d'infirmières de la Source

Bachelière en soins infirmiers de l'Université de Montréal, en 1966, Micheline Boyer, qui avait commencé ses études à Genève, obtint l'année suivante la maîtrise en santé publique de l'université de Caroline du Nord. Elle fut de 1969 à 1972 directrice du Centre d'enseignement supérieur en soins infirmiers à Dakar, de

1972 à 1974 professeur assistant à l'université de Caroline du Nord, et en 1974 nommée par l'OMS comme responsable de la formation des infirmières égyptiennes au Caire. En 1975, elle a accédé au grade de docteur en philosophie (éducation supérieure et santé publique) à l'Université de Caroline du Nord. Après Gertrude Augsburger, après Charlotte von Allmen - qui a demandé après 13 ans d'activité à être déchargée de ce poste - Micheline Boyer entrera en fonctions le 1er juillet prochain.

Nos vœux les accompagnent toutes les trois.

Journées du MLF à Lausanne

Les 5 et 6 mars, le MLF de Lausanne avait organisé un grand meeting à la Maison du peuple, meeting s'inscrivant dans le cadre de la Journée mondiale des femmes qui se fête partout le 8 mars. Sur 3 étages et dans 6 salles (plus une garderie d'enfants) des panneaux, des livres, des films, des séances de vidéos, des discussions, une foule de jeunes filles, de femmes sont venues s'informer ; quelques hommes aussi. Les locaux fonctionnels au mobilier banal ont été transformés en quelques instants par les membres du MLF : quelques poufs, des jets de divans, quelques panneaux, des tentures ont créé toute une atmosphère informelle, improvisée. L'on débattait de tout : d'éducation, de travail, du rôle et des buts du MLF, de la création envisagée d'un Centre femmes... Contacts intéressants et importants, que l'on soit du MLF ou non.

S. Chappuis

Valais

Le salon ovale

S. Corinna Bille, Bertil Galland, 1976.

La grande pinède se meurt : gaz toxiques ; la route qui, d'année en année, modifie son tracé, ouvre des places de parc ou de pique-nique ; tranchée du gazoduc ; et les pylônes, aux pieds bétonnés à l'aide d'hélicoptères, enjambent les collines ; débouchements, incendies.

Les dragues creusent et taraudent le fleuve, vomissent sur ses rives des monticules de gravier et de gravats ; les plots s'amoncellent, et grincent les bétonnières.

Et même la montagne est domestiquée : téléskis, téléphériques, télécabines, altiports.

Les hobereaux font moderniser leurs manoirs : chauffage et électricité ; mais la fête est finie. Ou bien, ils ont vendus : bureaux pour l'administration et pintes pour les touristes.

Et tous, soumis au plan horaire, aux normes de la rentabilité, nous remplissons notre rôle social, dynamiques et efficients : agir, consommer, paraître.

Univers rationalisé où chaque objet, chaque individu a sa place, remplit sa fonction. Mais en devenant environnement, la nature a perdu sa dimension. Mais nous, sans même nous en rendre compte, nous sommes atrophiés et avons été amputés d'une part de nous-mêmes.

Corinna, elle, s'en ressent, dans toutes les fibres de son être et, de tout son talent, rappelle les forces obscures que nous avons exorcisées, ranime les élans du cœur, et nous rend nos sens et notre imagerie.

Elle brise le carcan quotidien, abolit les frontières du réel et repousse les limites de l'être.

Soudain, les maisons recèlent, entre leurs doubles parois, des salles étrangement peuplées ; les meubles se dilatent, et s'ouvrent des labyrinthes dans leurs tiroirs secrets ; quittant leurs mannequins, les vêtements s'envolent et parodient les humains ; les ciseaux enchantés découpent des silhouettes qui se mettent à danser au son d'un violon musicien ; et le rouge fauteuil Voltaire devient anthropophage.

Dans les trains, bondissent des gnomes et s'alanguissent des nymphes ; falaises et rochers révèlent au passage le palais de l'Ogre ou de la Belle au bois dormant ; et, modernes transports de Charon, les wagons voyageurs poursuivent leur trajet,

imperturbables, par-dessus l'abîme jusque vers l'au-delà.

Dans les manoirs, les salons lambrissés, s'opèrent d'étranges métamorphoses ; dans les hameaux et sur les plateaux de la montagne, naissent de petits monstres ; les abruptes vallées protègent des paradis secrets ; et la pinède aux sept étangs, embrumée de vapeurs et de fumées aromatiques, étincelante des reflets de ses miroirs magiques, résonne du galop de son dieu animal, des pleurs et des rires de ses nymphes et de ses dryades.

L'avocat et la concierge, les notables et les paysans, tous les esprits forts qui assistent, éberlués, aux fantasmagories, crient : au fou !... et rompent les sortilèges. Mais au poète, à l'enfant, aux amants, à tous ceux qui savent voir, entendre et vivre, se dévoilent les arcanes de la nature et se dénouent les apparences.

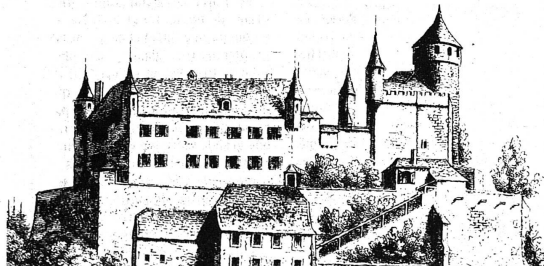
Comme les tapisseries de la Dame à la Licorne, les nouvelles de Corinna sont tissées de mille fleurs, parcourues de bêtes batifolantes, aériennes ou aquatiques, et parfois fantastiques. Il y passe le fort courant du fleuve, et l'haleine du foehn ; neige, ondées et rayons bénéfiques : univers coloré et odoriférant, sapide, habileté, où s'aiguisent les sens et brûlent les passions.

Mais tendres et cruels, et tout entiers livrés à leurs amours, les amants qui hantent ces nouvelles, semblent pourtant désincarnés. Leurs corps nacrés, diaphanes, à l'éclat lumineux, si jeunes et parfaits, si avides et prodigues de caresses, en proie souvent à la métamorphose, sont transmués par la passion. Délivrés, les amants dérivent ensemble, échappant à ce monde. Nés à une autre vie, frère et sœur enlacés, ils existent au-delà.

Les rejetés de la société, les solitaires cèdent à la fascination de la nature encore sauvage. L'homme brave l'abîme et perd la vie, pour franchir le seuil d'un Eden interdit ; des jeunes filles quittent la ville et le village pour répondre aux appels des forces instinctives.

Amours parfois étranges, communions indicibles, où l'être bascule dans l'infini. Nouvelles de S. Corinna Bille, si présentes et transparentes, qui s'offrent ingénument pour s'esquiver énigmatiques ; miroirs magiques où se reflètent, métamorphosés, nos pays et nos amours, nos rêves et nos regrets, l'ombre et la lumière.

Francine Bruttin



Du 27 mars au 8 juin 1977, le Château de Lucens héberge, dans la partie gothique de ses constructions, l'exposition

« Les femmes créatrices de la Broye »

organisée par la Galerie Koller et Mme Gabrielle Widmer.

Elle présente des œuvres de Mesdames

Baumann Loyse	Keckis Christiane	Orgiazzi Marie-Joseph
Beausacq Jenny	Kuenzi Alice	Mayor Simone
Berlie Silvie	Klätz Amy	Porchet Edith
Borloz-Crausaz Suzanne	Lapp Adèle	Rapin Monika
Bovey Georgine	Leibundgut Josephine	Reymond Irène
Charbon Liliane	Magnin Marie	Rossat Lisette
Delessert Claude	Matter Eliane	Skira Christiane
Flury Vreni	Metzenen Josiane	Troillet Jacqueline
Gerber Nicole	Mivelaz Yolande	Utz Denise